BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 859

38 – ISÈRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRENOBLE

Ventes et cessions

519 961 437 RCS Grenoble.
SEGUNDO.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 3500.00 EUR.
Adresse : Zone Industrielle des Iles Cordées, Zone Artisanale Est, 38113 Veurey-Voroize.
Oppositions : L 236-15 du Code du Commerce.
Commentaires : PROJET DE FUSION ENTRE SEGUNDO Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 3 500 euros. Siège social : Zone Industrielle des Îles Cordées - Zone Artisanale Est, 38113 VEUREY VOROIZE 519 961 437 RCS GRENOBLE ET ED SYSTEMES Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 26 000 euros, Siège social : Zone Industrielle des Îles Cordées 38113 VEUREY VOROIZE 439 106 063 RCS GRENOBLE. AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 29 février 2024, La société SEGUNDO, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 3 500 euros, dont le siège social est Zone Industrielle des Îles Cordées Zone Artisanale Est, 38113 Veurey-Voroize, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 519 961 437, et la société ED SYSTEMES, société par actions simplifiée au capital de 26 000 euros, dont le siège social est Zone Industrielle des Îles Cordées 38113 VEUREY VOROIZE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 439 106 063 RCS GRENOBLE, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société SEGUNDO par la société ED SYSTEMES. La société SEGUNDO ferait apport à la société ED SYSTEMES de la totalité de son actif, soit 46 824 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 9 730 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 37 094 euros. La totalité des droits sociaux composant le capital des sociétés absorbante et absorbée étant détenus par la même société mère, la société GROUPE ABTM, Société par actions simplifiée au capital de 20 000 000 euros, dont le siège social est situé 72 Allée du Sautaret 38113 VEUREY VOROIZE, immatriculée sous le numéro 951 115 377 RCS GRENOBLE, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital, et en l'absence d'attribution d'actions émises par la société absorbante, aucun rapport d'échange n'a été déterminé. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er septembre 2023, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société SEGUNDO depuis le 1er septembre 2023 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société ED SYSTEMES. La société SEGUNDO sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de GRENOBLE au nom des deux sociétés le 1er mars 2024 pour être annexé au registre du commerce et des sociétés. Les créanciers de la société absorbante,

ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-15 et R. 236-11 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent..

